



Fiche de présentation – Activités et résultats

# Surveillance de la situation économique de l'agriculture grâce au dépouillement centralisé des données comptables

## Description

Le « dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux » est un réseau d'information comptable agricole ; il est rattaché à Agroscope, l'institut de recherche agronomique. Comme le veut l'ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118), Agroscope surveille la situation économique des exploitations agricoles et des familles paysannes.

L'activité statistique repose sur deux collectes de données effectuées par échantillonnage, qui visent à examiner respectivement le revenu et la gestion de l'entreprise. Les deux collectes ont lieu à un rythme annuel et sont réalisées à diverses fins. La première sert à déterminer le revenu dégagé par les exploitations et des ménages agricoles, et la seconde permet de produire des statistiques d'économie d'entreprise dans les principaux secteurs de la production agricole suisse.

## Méthode

### ÉVALUATION DU REVENU

#### Méthode appliquée

- Les données relevées concernent un échantillon d'exploitations choisies aléatoirement sur la base de la liste figurant dans le Système d'information sur la politique agricole (base de données SIPA), qui contient des données relatives aux exploitations agricoles, à leurs structures et aux contributions qu'elles reçoivent.
- L'échantillon (qui pour le moment ne comprend pas les personnes morales) se compose de toutes les fermes exploitées à des fins commerciales et dont la production dépasse le seuil minimal fixé pour une région donnée ; la totalité de l'échantillon représente 95 % de la production standard totale des régions de plaine, des collines et de montagne.
- Périmètre de l'enquête : toute la Suisse
- Mode d'échantillonnage : échantillonnage stratifié (sur la base du type d'exploitation, de la région et des classes de taille d'exploitation)
- Mode de recrutement : par téléphone, après information préalable par courrier
- Mode d'enregistrement des données : données anonymisées enregistrées dans un formulaire en ligne
- Conditions de participation à l'enquête : existence d'une comptabilité financière, consentement à ce que les données relevées soient reliées à celles de la base de données SIPA
- Taille visée de l'échantillon : 2 300 exploitations par année

#### Variables employées

Des indications détaillées sont recueillies sur les éléments suivants de l'activité de l'exploitation :

- Le cheptel et sa composition par catégorie d'animaux,
- La main-d'œuvre (âge, formation, nombre de jours de travail, etc.)
- Membres du foyer (nombre, âge, etc.)
- Compte de résultat (produits et charges)
- Bilan (actif et passif)
- Dans les entreprises individuelles, le relevé de l'activité inclut les autres revenus du ménage ne figurant pas dans la comptabilité financière.

---

Les données financières proviennent principalement de la comptabilité financière de l'entreprise et de la déclaration fiscale du ménage.

**Date ou période de collecte des données statistiques**

De janvier de l'année A à septembre de l'année suivante (A+1).

**Péodicité de la publication**

Annuelle

**Échelle du relevé des données**

La Suisse et les régions agricoles (plaine, collines, montagne)

**Réseaux de données utilisées**

Les données recueillies sont liées aux données SIPA, qui contiennent des informations sur les surfaces agricoles, le cheptel et les contributions reçues.

**Éventuelles précisions concernant la qualité de la statistique (p. ex. le coefficient de variation)**

Les précisions sur la qualité des informations statistiques sont données dans le document « Revenus dans l'agriculture suisse », publié chaque année et téléchargeable gratuitement sous [Revenus dans l'agriculture suisse](#).

## ÉCHANTILLON DE DONNÉES SUR LA GESTION DE LA FERME

**Méthode appliquée**

- Échantillon d'exploitations agricoles enregistrées dans la base de données SIPA, qui dépassent une taille minimale définie, appartiennent aux strates concernées (type d'exploitation, région, classe de taille) et tiennent une comptabilité analytique.
- La méthode vise à ce que l'échantillon tienne compte de l'importance relative des différentes strates où figurent les exploitations (données SIPA). Les exploitations sont recrutées par l'intermédiaire des fiduciaires suivant une planification et des critères définis ; les modalités de rétribution de leur participation sont également fixées. La composition de l'échantillon est déterminée par le biais de la rétribution, selon que les exploitations sont soit sous-représentées, soit surreprésentées dans certaines strates.
- Mode d'enregistrement des données : formulaire en ligne comportant une interface avec les logiciels de comptabilité agricole
- Taille visée de l'échantillon : 1600 exploitations par année

**Variables employées**

Les mêmes que celles qui concernent la statistique du revenu.

Mais en plus :

- Les rendements en nature ainsi que les données de la comptabilité analytique, par types de production
- Chiffres détaillés du bilan et du compte de résultat, sur la base du plan comptable
- Indicateurs de la fortune du ménage, sur la base de la déclaration fiscale

**Date ou période de collecte des données statistiques**

De janvier de l'année A à septembre de l'année suivante (A+1).

**Péodicité de la publication**

Annuelle

**Échelle du relevé des données**

Sur la base d'un choix de strates en fonction du type d'exploitation, de la région et de la classe de taille de l'exploitation

**Réseaux de données utilisés**

Aucun

---

---

<b>Politique de révision</b>	Les méthodes sont revues si nécessaires. La dernière révision de grande ampleur, qui a entraîné une refonte de tout le système de collecte des données, a eu lieu en 2015. Elle est décrite de façon détaillée dans le document <a href="#">Renner et al. (2018)</a> (en allemand et en anglais).
<b>Bases légales</b>	Art. 185 (« Données indispensables à l'exécution de la loi, suivi et évaluation ») de la loi sur l'agriculture ; RS 910.1) ; Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture ; RS 910.118) ; Ordonnance sur les relevés statistiques, ch. 154 de l'annexe ; RS 431.012.1
<b>Organisation</b>	<b>Organisations responsables</b> Office fédéral de l'agriculture, Agroscope  <b>Informations générales et contact :</b> <a href="#">Dépouillement centralisé des données comptables</a>  <b>Coopération avec des instituts de sondages externes</b>  <u>Analyse du revenu</u> : recrutement (actuellement par YouGov Suisse), ligne d'assistance et service chargé de plausibiliser les données (actuellement par TSM Fiduciaire Sàrl) et les fiduciaires agricoles <u>Analyse de la gestion des fermes</u> : fiduciaires agricoles et Fidagri (Association fiduciaire agricole suisse)

---